

URPS INFOS

Informier et agir

EXERCICE PROFESSIONNEL

PSYDENTO

Une formation inédite pour les chirurgiens-dentistes !

p. 6-9



PORTRAITS

Rencontre avec Dr Buu-Thang UNG
et Dr Patricia MERCIER-LAVERSANNE

p. 10

À CONSERVER

INFOGRAPHIE PRATIQUE

Les étapes de l'annonce d'un dommage
associé aux soins

juin-juillet 2024 • n°19



Lauréate



Dr Mathilde NAUSSANS

Lauréate du Prix de thèse 2024

L'URPS CD NA distingue chaque année des thèses en odontologie axées sur la santé publique, réalisées par des étudiants inscrits à l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux.

Lors d'une cérémonie organisée le 4 juin dernier, trois prix ont été décernés, dont le 1^{er} prix au Dr Mathilde Naussans, pour ses travaux sur la « **Prise en charge des enfants atteints de neutropénie congénitale en Nouvelle-Aquitaine** ».

Nouvelle édition en 2025 !

Trois prix seront décernés pour les thèses soutenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.



Plus d'infos sur notre site



urps-chirurgiensdentistes-na.fr

Une mention spéciale est prévue pour le thème de l'écoresponsabilité au cabinet dentaire.

Dépôt des candidatures de septembre 2024 à fin janvier 2025

SOMMAIRE

- 3 Édito du Président
- 4 Lettre de la Vice-Présidente
- 5 LES RENDEZ-VOUS DE L'URPS
À vos agendas !
- 6 EXERCICE PROFESSIONNEL
PSYDENTO
Une formation inédite
pour les chirurgiens-dentistes !

- 10 PORTRAITS
Rencontre avec Dr Buu-Thang UNG
et Dr Patricia MERCIER-LAVERSANNE
- 12 EN BREF
Outils pratiques de l'URPS



Une infographie pratique à conserver sur l'annonce d'un dommage associé aux soins



Dr Jacques WEMAERE

Réservation obligatoire

« Chères consœurs, chers confrères, alors que l'été est déjà là, une réalité frappe à nos portes : la nécessité de planifier nos vacances à l'avance. Avant, partir était synonyme d'aventure et de spontanéité. Aujourd'hui, même la visite d'un musée exige une réservation préalable, et certains restaurants vont jusqu'à exiger un paiement anticipé pour garantir une table.

Cela peut parfois nous agacer, n'est-ce pas ?
L'improvisation semble devenir un luxe du passé !

Je me rappelle une anecdote personnelle qui illustre parfaitement ce changement de paradigme. Lors d'un de mes premiers remplacements, il y a maintenant plus de 20 ans, le dentiste chez qui j'étais n'avait même pas de système de rendez-vous.

Chaque matin, les patients se présentaient au cabinet et nous les prenions en fonction de leur arrivée et de l'urgence de leur situation.

J'étais perdu... mais pas lui : c'était son système d'organisation ! C'était une manière tout à fait différente de pratiquer, où la planification me semblait « quasi » inexistante.

Cette évolution de la société a transformé nos habitudes, et les rendez-vous chez nous ne sont plus à l'abri de la planification. Les réservations en ligne ont aussi le vent en poupe, offrant aux patients la possibilité de prendre rendez-vous à tout moment.

Mais soyons honnêtes, cette tendance à tout planifier à l'avance n'est pas sans conséquence. Elle peut parfois nous priver de l'imprévu, élément essentiel à nos vies.

Gardons à l'esprit l'importance de conserver un brin d'humanité dans nos relations, y compris dans la prise de rendez-vous. Ne perdons pas l'aspect humain derrière le téléphone ou le courriel, en restant à l'écoute des besoins de nos patients.

Ensemble, relevons ce défi avec légèreté et créativité, afin d'offrir à nos patients une expérience dentaire qui allie efficacité et convivialité. N'oublions pas que même dans l'organisation, l'imprévu peut survenir. **Apprenons à l'anticiper, à lui laisser sa place, et à nous laisser du temps pour y faire face.**

«
Trouver le juste équilibre entre planification et spontanéité : un de nos défis dans notre nouvelle ère de réservations obligatoires !

»



Lettre

de la Vice-Présidente

Dr Sophie GOUDAL



Soins non programmés un enjeu de santé publique et une source de préoccupation dans notre exercice quotidien

« Cette problématique, peu documentée, a fait l'objet d'une enquête réalisée par notre URPS, en partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) entre mai et juin 2022.

Notre chargée de mission, Hélène Fortin, en a réalisé une publication pour la Société Française de Santé Publique : « Pratiques professionnelles et soins dentaires non programmés en Nouvelle-Aquitaine ».¹

Les soins non programmés (SNP) : de quoi parle-t-on ?

Les SNP correspondent aux besoins des patients souffrant d'un problème de santé qui ne relève pas de l'urgence vitale mais dont la prise en charge ne peut être ni anticipée ni retardée. Un tiers des chirurgiens-dentistes de la région a répondu à cette étude et la plupart a déclaré que les sollicitations pour les soins non programmés étaient fréquentes, particulièrement dans les zones sous dotées en professionnels de santé.

Il s'avère que ces soins sont pris en charge dans les 24 heures en moyenne pour la majorité des chirurgiens-dentistes. Le frein principal à l'apport de réponses aux sollicitations est le suivi ultérieur des patients. Contrairement à la prise en charge des SNP en médecine générale, l'urgence dentaire est rarement prise en charge

en une seule séance et nécessite plusieurs rendez-vous et l'utilisation d'un plateau technique important (radiographies, instruments, aide-opérateur...), ce qui soulève la question de l'accès aux soins pour les patients non suivis par un praticien traitant habituel dans un contexte tendu de démographie médicale.

Les actions à mener

Plusieurs pistes ont été identifiées pour l'amélioration des pratiques professionnelles, comme :

- la mise en place de créneaux d'urgence dans l'agenda,
- l'éducation des patients, tant sur la notion d'urgence que sur la sensibilisation à l'hygiène et à la santé bucco-dentaire,
- la création d'une cotation spécifique pour les soins non programmés...

Les ressources de l'URPS CD NA

L'URPS vous remercie pour votre implication dans cette enquête : elle constitue une base solide pour échanger avec les institutions sur l'organisation et l'évolution de l'offre de soins en Nouvelle-Aquitaine, à l'heure où l'exercice coordonné (MSP, CPTS) et la régulation des urgences par le biais du service d'accès aux soins (SAS) sont plébiscités.

¹ FORTIN Hélène, WEMAERE Jacques, ROBIN Stéphane et al., « Pratiques professionnelles et soins dentaires non programmés en Nouvelle-Aquitaine », Santé Publique, 2024/1 (36), p. 81-85. DOI : 10.3917/spub.241.0081. <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2024-1-page-81.htm>

Des outils à destination de l'équipe dentaire et des patients



À télécharger depuis le site de l'URPS :

- une vidéo à diffuser en salle d'attente, sur la gestion des urgences dentaires au sein du cabinet,
- des supports utiles pour le recueil et l'organisation des demandes de rendez-vous...

Ces ressources ont été élaborées par vos élus de l'URPS, qui restent à votre écoute !

Téléchargez
les outils :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »



À vos agendas !

Les prochains webinaires flash



L'URPS CD NA vous propose de brèves rencontres en ligne, pour des repères utiles à votre activité professionnelle. L'occasion d'échanger également avec des consœurs et des confrères...

26 septembre
13h30-14h

Devenir maître de stage actif
Animé par Pr Caroline Bertrand, Doyenne de l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux

3 octobre
13h-14h

Visioconférence « Le plaisir au travail, 11 leviers au cabinet »
Animée par Franck Pagny, Vivement Lundi

7 novembre
Deux horaires au choix
13h15-14h / 20h30-21h15

Lancement de « Psydento » - Votre formation en e-mobile learning
Animé par Yoann Casotte, Chef de projet à l'INFIPP, partenaire de l'URPS CD NA

Inscription et réception
des liens de connexion :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »



Journées de formation URPS

L'URPS vous propose des formations de proximité, sur des sujets prioritaires de santé publique. Les inscriptions sont réservées aux chirurgiens-dentistes libéraux exerçant dans une commune de Nouvelle-Aquitaine.

2024

3 octobre
9h-17h30

Approche relationnelle auprès des patients en situation de handicap psychique
1 journée en présentiel / La Rochelle (17)

21 novembre
9h-17h

Intégrer une démarche écoresponsable au cabinet dentaire
1 journée en présentiel / Hossegor (40)

2025

13 février

Journée « Anticiper et mieux vivre son départ à la retraite »
1 journée en présentiel / Tresses (33)

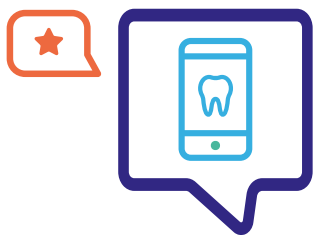
13 mars

Journée « Annonce d'un dommage lié aux soins: se repérer et s'entraîner »
1 journée en présentiel / Tresses (47)



Vous souhaitez être informés des rencontres professionnelles organisées par l'URPS ?
Nous vous en parlons régulièrement via notre newsletter...
Si vous ne la recevez pas, n'hésitez pas à nous contacter pour vous y inscrire : projet@urpscdna.org





PSYDENTO

*Une formation inédite
pour les chirurgiens-dentistes !*



Début 2024, l'URPS CD NA a lancé une formation auprès des praticiens de Nouvelle-Aquitaine sur le thème des troubles psychiques et mentaux au cabinet dentaire... via une application mobile ! Quelle est l'origine d'une telle démarche ? Comment s'est déroulée cette formation ? Qu'en pensent les praticiens ? Témoignages de personnes investies dans la préparation du projet et des participants eux-mêmes...

Hélène FORTIN
Chargée de mission en santé publique
de l'URPS CD NA



Pourquoi avoir mis en place cette formation pour les chirurgiens-dentistes libéraux ?

« Lors des échanges que peut avoir l'URPS CD NA avec l'Agence régionale de santé, les élus sont souvent interpellés sur la prise en charge des personnes en situation de handicap au sein des cabinets dentaires. La formation des praticiens fait partie des actions identifiées comme étant prioritaires. Parmi les sujets à développer, l'accessibilité relationnelle et émotionnelle peut questionner les chirurgiens-dentistes. Face à des patients présentant des troubles psychiques, ils peuvent se sentir dépassés... L'URPS a alors souhaité mettre plus en avant l'approche relationnelle avec ces patients : savoir comment aborder la personne,

comment entrer en communication avec elle, comment apaiser ses angoisses voire les anticiper...

En se rapprochant d'organismes de formation, nous avons finalement mis en place deux actions : des journées de formation présentielle et un nouveau format en ligne que nous avons nommé « PSYDENTO ».

Chaque semaine, pendant 9 semaines, une courte « capsule » thématique (15 à 20 min) est publiée. Ce format nous paraissait adapté au quotidien des chirurgiens-dentistes, qui peuvent ainsi réaliser leur formation en autonomie, aux moments où ils le veulent. »

Quels sont vos rôles pour la formation « PSYDENTO » ?

En amont, j'ai notamment participé à l'adaptation des contenus pour les praticiens libéraux de ville. J'ai recueilli des situations vécues au cabinet auprès des élus de l'URPS pour permettre à Yoan Casotte (INFIPP) d'en tenir compte dans l'élaboration des cas cliniques proposés. Nous avons également pu être en relation avec les docteurs Audrey AUSSEL et Julia ESTIVALS afin d'avoir leurs retours d'expérience sur la prise en charge des personnes en situation de handicap. Nous tenons d'ailleurs à les remercier pour leur accueil favorable et les ajustements qu'elles ont proposés.

Enfin, j'ai réalisé les actions de communication pour le lancement de cette formation. Cette activité est importante pour le projet, nous avons un objectif de 50 participants pour la première session de février 2024.

Quelles sont les plus-values de cette action, pour les participants et pour l'URPS ?

Nous proposons un format attrayant pour capter l'attention et la maintenir, sur un sujet qui n'est pas si simple à aborder.

Grâce à son interactivité, le format peut créer du lien entre les praticiens, et du lien aussi avec l'URPS. Cette action montre aussi que l'URPS peut apporter des aides concrètes aux praticiens dans leur activité professionnelle.

Enfin, il faut souligner que ce projet est soutenu par la Fondation de France, pour son intérêt vis-à-vis de l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique au sein des cabinets dentaires de ville, c'est-à-dire dans les dispositifs de droit commun.

Yoan CASOTTE
Chef de projet à l'INFIPP,
partenaire de l'URPS CD NA pour « PSYDENTO »



Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter ?

« Ancien infirmier en psychiatrie, je conçois, anime et articule des formations pour INFIPP notamment en Nouvelle-Aquitaine. Je suis régulièrement au contact des professionnels, tant sur le plan commercial que pédagogique et cela me permet d'être au plus près de leurs besoins. »

Quels sont vos rôles dans la formation « PSYDENTO » ?

L'URPS a contacté INFIPP car elle cherchait un organisme expert en santé mentale pour former ses adhérents à la gestion des troubles psychiques en cabinet dentaire. Leur approche était de déstigmatiser et de faciliter l'accès aux soins bucco-dentaires de ces personnes. INFIPP avait déjà conçu 2 autres formations en santé mentale en « mobile learning ».

Nous avons rapidement proposé à l'URPS ce format qui nous a unanimement semblé le plus adapté à la réalité de terrain et à la disponibilité des professionnels. J'ai ainsi été chargé de sa conception avec l'aide de formateurs experts en santé mentale, de chirurgiens-dentistes en psychiatrie, d'usagers, de l'URPS et de ses adhérents.

Comment voyez-vous les suites à donner à cette action de formation ?

La première session-test a été un succès. Nous avons à cœur avec l'URPS de continuer à diffuser la formation dans la région afin de donner aux professionnels des outils concrets d'action et de compréhension des troubles psychiques de leurs patients. À terme, nous espérons que cette belle initiative pourra être utile à d'autres chirurgiens-dentistes en France.

PSYDENTO

Inscrivez-vous dès à présent à la session N°2 !
Début de la formation en novembre 2024



➔ **Rendez-vous le 7 novembre pour un webinar de présentation de l'interface.**

La première capsule thématique débutera le 12 novembre, puis les contenus seront publiés chaque semaine. Après une pause pendant les vacances de Noël, la formation reprendra et se terminera mi-janvier 2025.

Réservez votre place
dès aujourd'hui !





Vos retours d'expérience



Dr Virginie
KERIQUEL



Dr Sébastien
ABIN



★ Pourriez-vous donner 3 mots pour résumer cette formation ?

Enrichissante, didactique et innovante !

Dynamique, enrichissante et, après l'avoir faite je dirais, indispensable !

★ Pourquoi avez-vous participé à cette formation ?

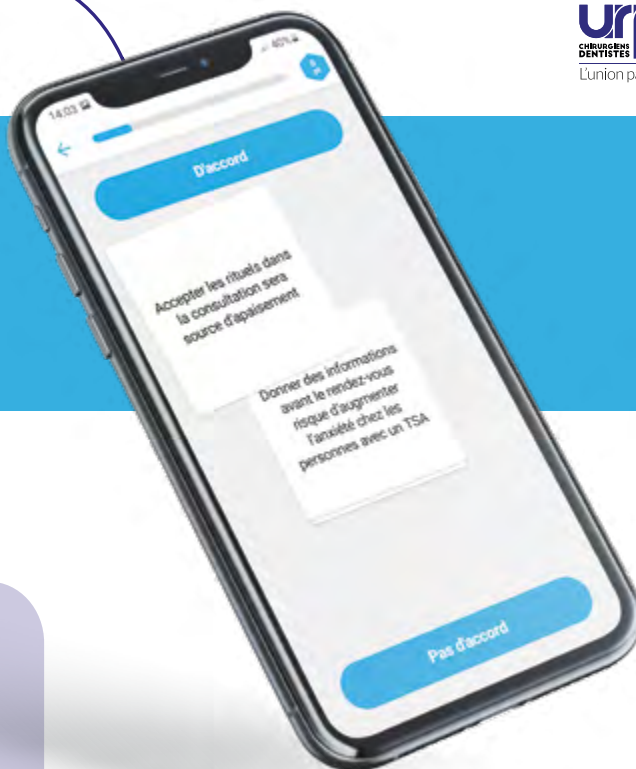
Je trouvais intéressant d'améliorer mes connaissances dans ce domaine pour optimiser la prise en charge des patients.

Nous sommes parfois confrontés à des situations d'incompréhension face à certains patients et cette formation a suscité ma curiosité.

Deux raisons m'ont fortement motivé. Premièrement, le sujet bien sûr, car conscient de mes lacunes, je souhaitais améliorer mes connaissances et l'approche de ces patients spécifiques.

En deuxième raison, le format de la formation : à la fois son calendrier, hebdomadaire, sa formule, par capsules courtes et intenses, et je dirais aussi le côté presque ludique de l'application.

sur la formation PSYDENTO



★ Quels sont vos retours ? Qu'en avez-vous retenu ?

La formation en ligne est très intéressante par son côté ludique et didactique. Elle permet de se former sans contrainte puisque nous avons la semaine pour planifier l'apprentissage d'une capsule.

Les informations m'ont permis d'identifier les différents troubles de la santé mentale que nous pouvons rencontrer et notamment la spécificité de leur prise en charge en milieu dentaire.

Cet enseignement nous fait prendre conscience de l'intérêt de former également notre personnel afin d'optimiser la prise en charge du patient. La collecte d'informations en amont de la consultation est importante afin de faciliter l'accueil du patient en fonction de ses particularités. L'organisation des rendez-vous et le mode de communication (verbale, non verbale, visuelle et écrite) spécifique à chaque patient auront une influence sur sa prise en charge. On note aussi l'importance de la présence d'un accompagnant qui pourra nous guider dans nos consultations.

Nous avons aussi appris les gestes et les propos à éviter. Nous retenons que la réalité du patient n'est pas forcément celle du praticien. Nous devons prendre en charge le patient dans une réalité partagée, qui lui permettra de prendre confiance.

Mes retours sont excellents. La formation balaye un panel de patients et de situations qui nous permettent d'appliquer ce que nous apprenons très rapidement. Même pour les patients qui n'ont pas de troubles psychiques.

Qu'ai-je retenu ? Surtout apprendre à reconnaître les signes précurseurs, mettre des mots et adopter des attitudes sur certaines pathologies et sur certaines situations que je ne connaissais pas.

★ Que diriez-vous à une consœur ou un confrère qui hésite à s'inscrire à la formation ?

J'encourage les praticiens à s'inscrire à cette formation qui, par son côté ludique, est très innovante. La formation est accessible sans contrainte et elle nous offre l'opportunité d'améliorer la prise en charge de patients en difficultés d'accès aux soins dentaires.

Alors inscrivez-vous, vous ne le regretterez pas ! Un grand merci à toute l'équipe qui travaille sur ce projet.

Vas-y, fonce !

Le sujet te fait peur ? Tu vas adorer, tu sortiras de cette formation plus confiant(e).

Tu n'as pas le temps ? Le format te permet de le faire tranquillement par petite capsule de 30 minutes et le format est très dynamique, tu ne vas pas t'ennuyer.

Tu ne vois pas de patients atteints de troubles psychiques ? Tu vas te rendre compte que tu en vois presque tous les jours.

Bonne formation !

« RENCONTRE AVEC...



Dr Buu-Thang UNG
Trésorier de l'URPS CD NA

Quel est votre parcours ?

« Chirurgien-dentiste issu de la Faculté dentaire de Toulouse en 1989, j'ai travaillé comme assistant dans le service de radiologie et d'anatomie dentaire pendant 3 ans où j'ai acquis l'envie de transmettre mon modeste savoir.

Après deux années de service militaire au pôle santé du Centre d'essais des Landes et quelques mois de collaboration, j'ai repris en 1994 le cabinet d'un confrère malheureusement disparu accidentellement. Exerçant seul, je me suis tourné vers l'Ordre et le Syndicat local pour m'accompagner dans ce premier exercice libéral.

Mon activité de soin auprès de mes patients est certes épanouissante, mais ce sentiment de toujours subir les évolutions législatives, administratives ou conventionnelles, m'ont poussé à sortir des murs de mon cabinet pour m'impliquer de plus en plus dans nos associations professionnelles comme l'UFSBD40 pendant des années.

On peut dire que je suis un touche-à-tout : aujourd'hui secrétaire général des CDF40, titulaire du Conseil départemental de l'Ordre, élu à l'URPS CD NA, et dernièrement membre du CA de l'ADFOC40, mon envie de servir la profession est toujours intacte.



**Dr Patricia
MERCIER-LAVERSANNE**

Trésorière adjointe
de l'URPS CD NA

« Je suis chirurgien-dentiste installée en libéral depuis 1997. J'exerce en omnipratique dans un village de 300 habitants en Charente-Maritime, situé à quelques kilomètres de Saint-Jean-d'Angély et à 1 heure de La Rochelle. Je suis le seul praticien dans mon cabinet dentaire. J'ai une assistante dentaire depuis janvier 2024.

Je suis trésorière au niveau du syndicat les CDF dans mon département.

Je suis également expert de justice près la Cour d'appel de Poitiers en identification odontologique.

Pourquoi vous êtes-vous engagé(e) au sein de l'URPS ?

« Très actif au sein de mon syndicat local, c'est tout naturellement que je me suis présenté aux élections de l'URPS, au mandat précédent puis au mandat actuel. Toujours dans l'optique de mieux connaître ce qui peut influencer notre profession, de vivre le métier ailleurs qu'au fauteuil, d'avoir ce coup d'avance pour ne pas être résigné devant les divers changements, de pouvoir communiquer d'égal à égal

avec nos décideurs et de découvrir les arcanes de cette institution encore jeune qu'est l'URPS. Sans occulter une histoire d'amitié pour accompagner de très bons camarades postulants...

À ce jour, l'harmonie qui règne entre les élus, leur motivation intacte, l'efficacité de leur travail en commun et les très nombreux résultats qui en découlent, la richesse de nos actions, l'accompagnement infaillible de nos salariées... Tout cela me conforte dans mon choix de faire partie de cette belle équipe.

« J'ai connu l'URPS en 2020 par l'intermédiaire de mon syndicat. Je me suis présentée aux élections en 2021, car j'étais intéressée par les actions en direction des chirurgiens-dentistes de ma région et les thématiques de santé publique sur lesquelles travaille l'URPS. De plus, l'équipe constituée pour les élections était très motivée et, par conséquent, motivante pour faire venir de nouveaux praticiens dans l'association.

Quelles sont vos activités au sein de l'association ?

« Trésorier adjoint lors de mon premier mandat, j'ai accepté ensuite la charge de Trésorier au sein du Bureau.

Je participe également en tant qu'élu de l'URPS à diverses institutions départementales et régionales où le chirurgien-dentiste a tout sa place comme le DAC40, anciennement PTA Santé Landes, dispositif de coordination et d'appui auprès des professionnels pour accompagner la population dans son parcours de santé. Je suis également présent au Comité de pilotage des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) à la délégation départementale des Landes de l'Agence régionale de santé (ARS), au Copil du programme e-parcours en Nouvelle-Aquitaine, au Comité régional stratégique du numérique en santé...

« C'est mon premier mandat en tant qu'élu(e) à l'URPS. Je suis trésorière adjointe. Les finances constituent un poste important pour mener à bien les différents projets de l'association.

Je participe à plusieurs groupes de travail au sein de l'URPS : accueil des jeunes enfants au cabinet dentaire, soins non programmés, qualité de vie des praticiens au travail.

Je suis la représentante de l'URPS dans mon département et je participe à des réunions en présence de l'ARS, au niveau d'instances locales, comme la mise en place des contrats locaux de santé ou le CODAMUPS qui peut aborder la permanence des soins dentaires.

Que souhaiteriez-vous initier ou poursuivre en tant qu'élu(e) URPS ?

« Grâce à l'URPS, j'ai eu la chance et le privilège de connaître les débuts d'institutions novatrices aujourd'hui incontournables comme les

Plateformes territoriales d'appui (PTA), maintenant Dispositifs d'appui à la coordination (DAC), expérimentés dans mon département avant d'être étendus à toute la France et l'outil de communication Paaco-Globule mis au point par ESEA Nouvelle-Aquitaine... Mais aussi les CPTS, les deux ayant en commun entre autres de permettre la mise en relation des différentes professions de santé pour un exercice coordonné au service du patient.

Les consœurs et confrères souvent débordés perçoivent parfois ces structures comme des contraintes supplémentaires et ne voient pas l'intérêt d'y adhérer pour le moment. À nous de faire preuve de pédagogie pour leur expliquer les tenants et les aboutissants, afin de leur permettre de collaborer en tant qu'acteur volontaire... Promouvoir les actions de l'URPS CD NA sur les réseaux sociaux et motiver les praticiens de mon département à participer aux journées de formation ou de rencontre figurent également sur la liste de mes objectifs...

« Continuer à développer des actions auprès des chirurgiens-dentistes de notre région par des formations sous différents formats (webinaire, en présentiel) et aller à leur rencontre dans les départements. Il est important de s'adresser à tous les praticiens libéraux, y compris dans les zones sous-dotées en professionnels de santé.

Faire que nos confrères soient les plus épanouis et les plus heureux possible dans leur activité professionnelle, en mettant l'accent sur la prévention et la prise en charge du burn-out.

Comment résumeriez-vous l'URPS et son intérêt pour nos confrères ?

« L'URPS CD NA est aujourd'hui incontournable tant les thématiques de travail ou les sujets abordés sont riches et variés. Les actions, les idées sur lesquelles œuvrent ensemble tous les élus ont donné naissance à des outils indispensables pour le praticien libéral, que ce soient des guides, des fiches pratiques, des applications mobiles... Le professionnel de santé ne peut ignorer à ce jour les notions de cybersécurité, d'écoresponsabilité, de qualité de vie au travail...

Qu'ils soient encore en formation à l'UFR d'Odontologie ou praticiens expérimentés, l'URPS a toute sa place auprès de tous les chirurgiens-dentistes.

« L'URPS est encore peu ou mal connue par de nombreux chirurgiens-dentistes. Elle peut pourtant aider nos confrères dans leur pratique quotidienne, à améliorer leurs conditions d'exercice.

C'est une association composée de chirurgiens-dentistes libéraux, qui est en relation permanente avec les instances régionales, comme l'ARS, l'Ordre des chirurgiens-dentistes et l'UFR d'Odontologie.



EN BREF

À découvrir...

Escape game numérique...



Les outils de l'URPS pour la prise en charge des femmes enceintes

Fiche de recommandations
Conseils de prévention bucco-dentaire à destination de la femme enceinte



Guide professionnel
La santé bucco-dentaire de la femme enceinte



À consulter et télécharger



urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique Ressources/documentation

Cybermenaces au cabinet dentaire

Pour intégrer les bonnes pratiques de façon ludique...

Votre mission : renforcer vos niveaux de protection face aux cybermenaces !
Pour atteindre votre objectif, vous **parcourez les différents espaces** du cabinet dentaire...
Des **énigmes à résoudre** vous attendent !

À vous de jouer ! 

urps-chirurgiensdentistes-na.fr,
rubrique Actualités



Zoom sur les outils URPS pour les pharmaciens...

À consulter...



Urgences dentaires à l'officine

Guide pour orienter les patients



Dépliant « Prendre soin de ma bouche et de mes dents »
Conseils aux patients à l'officine




À consulter et télécharger




urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique Ressources/documentation


Annonces professionnelles



Offres de remplacement, de collaboration ou de reprises de cabinet... Retrouvez sur notre site internet les petites annonces de la profession dentaire en Nouvelle-Aquitaine. Vous aussi, vous souhaitez publier votre annonce ? Envoyez-nous votre texte et nous le diffuserons !

À retrouver 

urps-chirurgiensdentistes-na.fr,
rubrique Exercice professionnel



urps
CHIRURGIENS DENTISTES NOUVELLE AQUITAINE
L'union par l'action

**URPS Chirurgiens-Dentistes
Nouvelle-Aquitaine**

Immeuble Le Fénelon
1 allée Le Fénelon
33370 TRESSES
Tél : 05 33 09 36 39

urps-chirurgiensdentistes-na.fr

ISSN 2827-2897

Comment faire l'annonce ?

Le rendez-vous d'annonce doit être préparé, du moins structuré, et certainement pas improvisé !

Les 3 temps de l'annonce



Étape 1

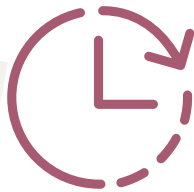
Préparer l'annonce

- Quels sont les faits dont on est sûr ?
- Qui assistera au RDV ?
- Quand et où se tiendra le RDV ?
- Quels sont les besoins prévisibles du patient ?
- Y a-t-il un autre praticien à associer ?

Pour échanger avec le patient, faire simple, faire court et demander une reformulation

Communiquer avec empathie, sincérité et honnêteté

Répondre aux attentes et aux besoins légitimes des patients



Étape 2

Réaliser l'annonce

- Reconnaître le dommage, ne pas le nier ni culpabiliser le patient
- Communiquer sur des faits connus et sûrs
- Informer le patient qu'il a subi un événement non souhaité
- Exprimer des regrets voire des excuses
- Décider du plan de soins en concertation avec le patient
- Répondre aux besoins du patient
- Tracer l'annonce dans le dossier médical
- Débriefing en équipe ou participer à des démarches collectives d'analyse des pratiques

Respecter l'individualité du patient

Rassurer et accompagner les professionnels de santé

Respecter la confidentialité



Étape 3

Suivre l'annonce

- Informer le patient des nouveaux éléments connus
- Exprimer de nouveau des regrets voire des excuses en cas d'erreur avérée
- Prodiguer les soins adéquats pour atténuer les conséquences de l'événement
- Mettre en œuvre les alternatives thérapeutiques
- Organiser avec le patient les soins d'aval
- Tracer les RDV de suivi dans le dossier médical

Penser à l'interprétariat professionnel en santé